

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 907

Artikel: La croissance qui appauvrit
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La croissance qui appauvrit

L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) révisé ses prévisions à la hausse: la croissance dans les 24 pays membres atteindra 3% en 1988 et non 2,25% comme annoncé précédemment.

Soulagement général. Après l'alerte boursière de l'automne dernier, la machine économique semble donc tourner rond. Un diagnostic d'autant plus positif que les pays industrialisés sont confrontés à un chômage important.

Oui, mais l'optimisme est-il vraiment de circonstance? Cet indicateur, scruté par tous les observateurs, augure indispensable des décideurs politiques et économiques, que nous dit-il au juste de la réalité présente et que présage-t-il de l'avenir?

Le fait est admis depuis une bonne vingtaine d'années: l'augmentation de la croissance économique ne garantit pas mécaniquement l'amélioration du niveau de vie pas plus qu'elle ne reflète véritablement l'évolution de la richesse d'un pays. La statistique ne saisit que la production effective d'une valeur monétaire, et elle ne la saisit pas totalement. Ainsi le travail ménager, non rémunéré, n'est pas comptabilisé, tout comme le travail au noir. Deux lacunes de taille.

Mais il y a plus grave. La croissance s'alimente pour une grande part au capital des ressources naturelles. Des siècles durant, cette prédation n'a guère eu d'effets visibles: au regard de l'ampleur du capital, l'activité humaine pesait de peu de poids. La situation a radicalement changé. La pression sur les matières premières non renouvelables — l'air, l'eau, le sol — est maintenant visible. Nous en subissons les conséquences néfastes dans notre vie quotidienne.

Nous persévérons pourtant dans nos calculs tronqués, nos additions boiteuses et le produit national qui en résulte reste l'objet de notre idolâtrie. Un pays s'enrichit-il vraiment de ses accidents de la route (soins hospita-

liers, travaux de carrosserie)? L'économie nationale est-elle plus forte en investissant des millions — et à terme des milliards — dans des mesures protectrices de substitution à la forêt déperissant?

Une étude allemande aboutit à la conclusion qu'environ 10% du produit social brut sont consacrés à réparer les conséquences négatives de la croissance; en 1970, 5% y suffisaient. Un chercheur de Berlin estime pour sa part que seuls 80% de la croissance constituent réellement un gain de niveau de vie.

Si la croissance économique implique la détérioration de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles, elle ne reflète qu'une richesse très provisoire, fictive. Parce qu'en définitive elle mine à terme les fondements même de l'activité économique. Les signes de cette contradiction sont déjà tangibles: je pense à l'état sanitaire de certaines populations des pays de l'Est (pollution de l'air et de l'eau), à la désertification en cours de l'Espagne, à la stérilité des sols en Hollande.

JD

(suite en page 2)

Comptes satellites

En France et en Allemagne fédérale, on a tenté ces dernières années de développer des comptes satellites qui permettent de déterminer, pour un secteur particulier (santé, éducation, environnement, ...), quels sont les bénéficiaires, les producteurs et les financiers.

Par ailleurs, un groupe d'experts des Nations Unies prépare la révision du système de comptabilité nationale qui date de 1968.

Signalons encore le récent ouvrage de Pillet et Odum (*E3, énergie, écologie, économie*, éditions Georg, 1987) qui tente de réintroduire l'environnement dans le calcul économique.

L'énergie, affaire urgente

(jpb) Les auteurs de l'initiative populaire «L'énergie notre affaire» sont fâchés. Ils ont dû attendre sept ans pour que leur projet soit soumis au peuple. Acceptée par une majorité de 60% des votants le 7 décembre 1986, cette initiative n'a toujours pas été concrétisée. En accusation, Jean-Philippe Maître, chef du Département de l'économie publique, et à ce titre responsable du dossier énergétique.

L'initiative ne se limitait pas à exiger des autorités qu'elles s'opposent par tous les moyens juridiques et politiques à la construction d'installations et de dépôts nucléaires sur le territoire cantonal et dans son voisinage; elle prévoyait toute une série de dispositions pour encourager les énergies renouvelables et les économies.

M. Maître plaide non coupable: «La volonté politique d'appliquer le nouvel article constitutionnel est claire et incontestable. Mais ceux qui me font des reproches devraient comprendre qu'on

ne peut pas tout changer du jour au lendemain. Il faut du temps pour mettre en œuvre des mesures efficaces».

e fait est que depuis 15 ans, Genève n'a pas su élaborer et appliquer une politique systématique d'économie d'énergie. Le canton s'est satisfait de quelques mesures isolées et d'appels au sens de la responsabilité des consommateurs. Alors même qu'à chaque occasion les citoyens se sont clairement opposés à l'énergie nucléaire. Mais cette attitude de refus ne suffit pas: le nucléaire resurgira à plus ou moins long terme, comme une contrainte nécessaire si rien n'est fait pour limiter la consommation d'énergie, en s'attaquant d'abord au gaspillage.

M. Maître fait erreur en affirmant qu'il faut du temps pour mettre en œuvre des mesures efficaces. Ces mesures sont déjà appliquées depuis de nombreuses

années dans plusieurs collectivités locales et cantonales. Les deux demi-cantons de Bâle et la ville de Genève (voir encadré) en sont des illustrations exemplaires. Le décompte individuel des frais de chauffage n'implique qu'un investissement modéré, rapidement amorti par les économies d'énergie réalisées; des normes techniques efficaces existent pour minimiser la consommation énergétique dans les bâtiments.

Non, c'est bien la volonté politique qui fait défaut. Pas d'objectifs clairement définis, une administration qui manque de personnel compétent, des rivalités stériles entre l'Economie publique — responsable de l'énergie — et les Travaux publics — compétents pour les constructions. Même l'argument juridique ne tient pas: le fait que l'Assemblée fédérale n'a pas encore accordé la garantie à la nouvelle disposition constitutionnelle cantonale n'empêche pas le canton d'agir. Ce dernier aurait pu, de sa propre autorité et depuis longtemps déjà, conduire une politique exemplaire dans les bâtiments publics et dans les immeubles subventionnés. Par le biais des Services industriels, il aurait pu promouvoir un usage ménager de l'électricité. Seuls des résultats concrets nous convaincront que les autorités cantonales prennent au sérieux le refus populaire du nucléaire. ■

La croissance qui appauvrit

(suite de l'édito)

L'économie, au sens premier du terme, signifie la combinaison optimale des moyens, la réalisation des objectifs choisis au moindre coût. Aujourd'hui, nous ignorons délibérément une partie de ces coûts, parce que nous ne leur affectons pas de valeur monétaire. Le seul avenir possible est donc celui d'une comptabilité globale, tous coûts compris.

Dans les milieux patronaux, on aime à rappeler que l'Etat doit se limiter à fixer les conditions-cadres de l'activité économique. Si la collectivité n'a pas à se substituer aux acteurs économiques, elle est habilitée à définir ces conditions générales de manière que le patrimoine de l'humanité — les conditions matérielles de sa survie — ne soit pas entamé jusqu'au point de non-retour.

JD

Economiser ? Genève-ville donne l'exemple

Economiser l'énergie et donc de l'argent est chose possible. Sans diminution de confort, sans brimades et sans bureaucratie. Ingrédients indispensables: volonté politique et compétence technique. Les autorités cantonales genevoises ont un exemple sous leurs yeux: le service du chauffage de la ville de Genève.

Ce service gère les installations de chauffage des bâtiments publics et des immeubles propriété de la ville.

La consommation en tonnes équivalent pétrole (TEP) a passé de 7400 en 1973 à 5800 en 1988, malgré la mise en service de 40 nouveaux bâtiments représentant une consommation de 1700 TEP. Soit une réduction de con-

sommation de 45% obtenue par des mesures simples (peu d'investissement et pas de personnel supplémentaire). Les économies accumulées depuis 1973 pour les seuls bâtiments publics représentent une somme de 19 millions de francs.

La ville de Genève mène des expériences sur des installations solaires actives et passives et des pompes à chaleur. Les résultats de ces expériences sont immédiatement utilisés pour améliorer la conception des nouveaux bâtiments.

Elle envisage maintenant de porter son effort sur la consommation d'électricité, dont elle estime le potentiel d'économie à 30% au minimum.